



# RAPPORT ANNUEL 2022-2023

## MESSAGE DU PRÉSIDENT du conseil d'établissement

C'est un privilège pour moi qu'à titre de président, je vous présente le rapport annuel du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf pour l'année scolaire 2022-2023, qui présente les membres du Conseil d'établissement, survole les faits saillants et résume les nombreuses activités réalisées au sein de notre école, notre milieu de vie.

Je me dois pour commencer de souligner l'entrée en poste de notre nouvelle directrice, Carole LaFrance. Forte de son expérience dans le réseau scolaire, elle a rapidement créé des liens solides avec le personnel, les étudiants et la communauté.

On peut enfin le dire, la pandémie est derrière nous. Tous peuvent enfin retrouver le beau milieu scolaire qu'est l'École Saint-Jean-de-Brébeuf. C'est comme entrée dans une nouvelle ère! L'école, on s'y sent chez soi. C'est donc un bonheur pour tout le monde de pouvoir y évoluer tous les jours.

Encore et comme toujours, nous pouvons être fiers de l'engagement et de l'excellent travail des enseignantes et des enseignants, du personnel de l'école, de la direction, de tous les parents qui s'impliquent et surtout, de nos enfants qui persévèrent pour leur réussite.

Souhaitons-nous une magnifique année scolaire 2023-2024 pleine de belles surprises et du bonheur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Pilon'.

Patrick Pilon

Président du Conseil d'établissement

École Saint-Jean-de-Brébeuf

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	6
Annexes .....	7

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Patrick Pilon	Président et substitut au comité de parents (1 an)
Brigitte Beausoleil	Délégué au comité de parents (2 ans)
Mélanie Laflamme-Desrochers	Parent (1 an)
Marie-Claude Guertin	Parent (1 an)
Carol-Ann Louis-Seize	Enseignante
Anne-Sophie Laflamme	Enseignante
Diane Brassard	Enseignante
Annie Crevier	Personnel de soutien
Lucie Crevier	Service de garde

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
3 octobre 2022	Ordinaire
7 novembre 2022	Ordinaire
23 janvier 2023	Ordinaire
2 février	Extraordinaire
27 mars 2023	Ordinaire
15 mai 2023	Ordinaire
12 juin 2023	Ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	2022-10	Adoption	Présentation et suivi
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2022-07	Adoption	Présentation du bilan Plan de lutte en révision. À présenter en début d'année.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2023-05	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	2023-05	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	2023-05		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel			
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	2023-03	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	En tout temps		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas cette année
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	2023-06	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2022-10	Consultation	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tout au long de l'année		
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année, particulièrement le début de chaque mois.		
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	2022-11	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	2023-07	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas cette année
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	2022-11	Approbation	

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	2023-03	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	En tout temps	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	2022-10	Approbation	
Consultation des parents	En tout temps	Consultation	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2023-02	Consultation	
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Ne s'applique pas
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année		Levées de fonds (pizza, Popcorn, vente de chandails)
Adoption du budget annuel de l'établissement	2023-06	Adoption	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			

## 2.3 Résultats obtenus

### 1) **Réduire les écarts de réussite entre les élèves du préscolaire en conscience phonologique : cible du projet éducatif est de réduire le nombre d'élèves à risque**

Cohérence avec l'objectif 4 du PEVR

Aucun test standardisé n'a été fait cette année dû au changement du programme du préscolaire, à de l'absence dès septembre jusqu'en mai 2023 d'orthopédagogue qualifiée pour procéder au test et de l'absence de l'orthophoniste de l'école.

### 2) **Mathématique résoudre 2<sup>e</sup> année : cible du projet éducatif à 75%**

Cohérence avec l'objectif 6 du PEVR

- 69,5% résultat-école 2021-2022

- 69,7% résultat-école 2022-2023 (cible non atteinte, mais augmentation de 0,2% avec 2021-2022)

### **3) Lecture en 4<sup>e</sup> année : cible du projet éducatif à 75%**

Objectif 7 du PEVR

- 66,8% résultat-école 2021-2022

- 70,1 % résultat-école 2022-2023 (cible non atteinte; augmentation de 3,3% avec 2021-2022)

### **4) Favoriser l'adoption du respect verbal et physique chez les élèves particulièrement sur la cour d'école : cible du projet éducatif est de réduire le nombre d'élèves à risque**

Le récent sondage nous démontre que la cour est encore l'endroit le plus à risque d'après les élèves bien qu'il y a un ou une TES à chaque récréation.

### **5) Intégrer la dimension culturelle à la vie de l'école cible du projet éducatif est d'intégrer la dimension culturelle aux activités thématiques de l'école**

Les enseignants ont débuté leurs moyens de pression avec la venue de la nouvelle tâche annualisée. Presque toutes les activités à grande échelle n'ont pas eu lieu. Par contre, des activités dans les classes ont eu lieu.

En cette première année comme directrice à l'école St-Jean-de-Brébeuf, je suis choyée de travailler avec cette équipe formidable. Tous les membres du conseil d'établissement ont à cœur la réussite éducative des élèves et l'ont démontré à travers les six séances ordinaires et la séance extraordinaire qui a eu lieu en février.

Quelques faits saillants et activités :

- La mobilisation des parents du conseil d'établissement afin de faire vivre aux élèves de l'école (IMSE 10) des activités gratuites en organisant deux levées de fonds, pizza et vente de chandails.

En plus d'amasser des fonds, la vente de chandails avait pour but de favoriser le sentiment d'appartenance à l'école.

- Malgré l'absence de membres du personnel qualifié, nous avons réussi à maintenir des services de qualité et à offrir un milieu de vie saine à nos élèves afin qu'ils puissent poursuivre le développement de leur plein potentiel. Nous avons même ajouté du personnel dans les classes afin d'aider des élèves ayant des besoins particuliers.

-La nouvelle structure de la communication aux parents (L'Info-parents) a facilité le partage d'information école-famille.

-Les sorties culturelles (pièces de théâtre, festival du film) comme les diverses activités et sorties (glissades sur tube, curling, ski de fond, piscine, gymnastique, remises de certificats, etc.) vécues

durant l'année d'année ont su supporter le développement des comportements attendus de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Ses mandats se poursuivront en 2023-2024 et en plus, les membres du Conseil d'établissement initieront les travaux du prochain projet éducatif 2023-2027.

Aussi, un défi s'impose en 2023-2024 : bien qu'il y ait eu une importante participation des parents qui étaient intéressés à siéger au conseil d'établissement à l'assemblée générale, un désistement de plusieurs de ces mêmes personnes a eu lieu dans les semaines qui ont suivi l'AGA et même durant l'année scolaire. La mobilisation des parents du milieu à la participation de la vie active de l'école afin de pouvoir de s'assurer d'une relève au conseil d'établissement et créer un OPP sera à privilégier dans nos actions.

Merci à vous tous et toutes qui avez contribué de près ou de loin à la vie scolaire de St-Jean-de-Brébeuf.

## **Annexes**

Nous vous invitons à consulter le site web de l'école pour accéder à différents documents tels que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de fonctionnement du service de garde, etc.